

Discussion

Toute action préventive gouvernementale et sociale dans le domaine de la radicalisation violente qui se veut cohérente et efficace doit s'appuyer non seulement sur une bonne connaissance des besoins sur le terrain, mais aussi sur les moyens qui sont disponibles pour y répondre. La cartographie pancanadienne qui a été réalisée permet, d'une part, d'identifier les pratiques existantes et les besoins des intervenants.es qui travaillent sur le terrain ainsi que ceux des populations auprès desquelles elles œuvrent, et, d'autre part, de formuler des recommandations afin de mieux orienter les investissements et les efforts préventifs dans le domaine.

De prime abord, il est important de souligner l'incontournable constat que le domaine n'en est qu'à ses premiers pas au Canada. En effet, les organisations canadiennes sont très jeunes (environ quatre ans) et distribuées inégalement à travers le pays. De plus, les intervenants.es travaillent souvent en silos, et œuvrent au sein de petits réseaux locaux qui, dans plusieurs cas, ne sont pas formés dans le domaine de la prévention de la radicalisation. Ce constat n'est pas surprenant étant donné la nature récente du virage préventif au Canada. En effet, une grande partie des programmes a vu le jour au cours des quatre dernières

années et seule une dizaine d'entre eux avait atteint, au moment des entretiens, la phase de roulement des travaux. Ceci étant dit, l'absence de programmes dans plusieurs provinces et territoires, particulièrement les Maritimes et le centre du pays, est préoccupante si l'on considère que des groupes d'extrême droite actifs ont été identifiés dans toutes les provinces, y compris Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, la Saskatchewan et le Manitoba (Perry & Scrivens, 2015). Malgré tout, aucun programme de prévention secondaire ou tertiaire œuvrant dans un contexte de radicalisation n'a pu être identifié dans ces provinces par la présente cartographie. Cela s'explique par le fait que la majorité des programmes a été développée de manière réactive plutôt que préventive, c'est-à-dire qu'ils ont été mis en place à la suite d'un événement critique, tel qu'un attentat terroriste ou une augmentation des incidents ou des crimes haineux. Même s'il semble logique que le plus grand nombre de programmes canadiens se concentre dans les provinces les plus touchées par le phénomène, soit le Québec, l'Ontario et l'Alberta (voir Tableau 3), il est important d'adopter une approche préventive et proactive à travers le pays.

Tableau 3. Nombre d'incidents extrémistes violents survenus entre 2000 et 2018 au Canada

Province	Nombre d'incidents
Alberta	12
Colombie-Britannique	13
Nouveau-Brunswick	1
Ontario	20
Québec	12

Source: (START, 2019)

En plus des inégalités observées **entre** les provinces, il existe également des inégalités à **l'intérieur même** des provinces. Ces inégalités se reflètent au niveau des régions qui sont desservies par les programmes de prévention secondaires et tertiaires. En effet, la majorité des organisations se concentre dans les grandes villes et ont une ampleur municipale ou régionale. De plus, les organisations qui ont une ampleur régionale doivent fréquemment se déplacer dans d'autres secteurs de la province, voire intervenir au niveau national, en raison de l'absence de ressources ou d'une situation de risque élevé nécessitant leur expertise. Des difficultés émanent du fait que ces organisations n'ont pas été initialement conçues pour être mobiles ni pour offrir des services à une aussi grande échelle. Ces déplacements et interventions imprévus engendrent des conséquences au niveau budgétaire et sur le plan des ressources humaines, ce qui peut avoir un impact sur les interventions menées dans les villes où elles sont situées, notamment au niveau de la continuité des services, ainsi que mener à une surcharge de travail chez les intervenants. Afin de combler le manque de ressources dans d'autres zones géographiques, certaines équipes se sont régionalisées en créant des équipes satellites dans les autres régions de leur province. Dans le but de pallier le travail en silo et de maintenir la communication avec l'équipe centrale, ces équipes qui se sont régionalisées ont également mis en place des systèmes de discussion de cas en ligne afin de renforcer le partage de connaissance et les compétences des équipes locales.

L'intervention en matière de prévention de l'extrémisme violent est en elle-même un nouveau défi à surmonter pour de nombreux intervenants qui se retrouvent à devoir œuvrer dans un domaine complexe, mouvant et en transformation constante. Les entrevues révèlent que plusieurs professionnels ne se sentent pas suffisamment équipés dans le domaine et rapportent

ressentir de l'appréhension et un sentiment d'anxiété lorsqu'ils doivent intervenir dans ce type de cas. Les intervenants canadiens ne font pas exception puisqu'une situation similaire a été observée à l'international, comme le souligne Madriaza et al (2017). Le manque de connaissances, d'expérience ou d'expertise dans le domaine se reflète également à l'échelle organisationnelle et de la programmation. À titre d'exemple, une absence de théories du changement explicites et spécifiques ainsi que de lignes directrices est constatée au niveau des différentes équipes interviewées.

Un autre élément important concerne l'implication de la recherche dans l'intervention. En effet, le domaine de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Canada se caractérise par un rôle très actif des chercheurs dans le domaine de l'intervention. La demande de connaissances fondées sur des données probantes et la nature récente des programmes d'intervention a sans doute fait en sorte qu'une partie importante des équipes d'intervention travaille avec des équipes de recherche qui jouaient plusieurs rôles allant parfois au-delà de celui de la recherche. Ainsi, il a été constaté que dans certains cas les programmes d'intervention ont été conçus et sont dirigés par des chercheurs plutôt que par des intervenants. Dans d'autres cas, les chercheurs viennent en soutien à l'équipe d'intervention pour offrir des formations ou leurs connaissances dans le domaine. Plusieurs d'entre eux travaillent aussi en parallèle en produisant des rapports de recherche ou en entamant des projets d'évaluation du programme. En dépit de cette étroite collaboration, aucun des programmes identifiés n'a été évalué, mais trois programmes avaient entamé ce processus ou planifiaient le faire.

Les collaborations multisectorielles et inter-

L'intervention en matière de prévention de l'extrémisme violent est en elle-même un nouveau défi à surmonter pour de nombreux intervenants qui se retrouvent à devoir œuvrer dans un domaine complexe, mouvant et en transformation constante.

équipes constituent probablement le plus important aspect du travail dans le domaine et sont d'ailleurs à l'origine des modèles d'intervention de certaines organisations. Elles sont, par exemple, au cœur même des Hubs ou tables situationnelles qui se fondent sur la collaboration intersectorielle avec des organismes qui travaillent habituellement à l'extérieur du domaine de la radicalisation, mais dont les ressources sont considérées nécessaires dans l'intervention en raison de la complexité du phénomène. D'ailleurs, les collaborations multisectorielles sont fréquemment citées par les intervenants.es comme un moyen privilégié pour améliorer les pratiques.

Bien que les collaborations multisectorielles et inter-équipes soient largement souhaitées, elles semblent toutefois constituer un défi particulier dans le champ de l'intervention dans un contexte de radicalisation et d'extrémisme violent. En effet, la concurrence entre les organisations causée par la quantité limitée de financement ainsi que l'existence de pratiques différentes – et parfois contradictoires – en matière d'évaluation des risques, de gestion des cas et surtout de partage d'informations rendent parfois difficile l'établissement de collaborations. L'existence de pratiques différentes est plus particulièrement soulevée entre le secteur psychosocial et le secteur des forces de l'ordre.

Les enjeux de concurrence sont exacerbés dans le cas des organisations qui desservent un même territoire et dépendent de sources de financement peu nombreuses et peu diversifiées. Certains.es intervenants.es considèrent également que les chercheurs.euses reçoivent une part importante du financement disponible, et ce, au détriment des milieux de pratique. Pour d'autres, le financement se concentrerait surtout autour de quelques organisations, ne laissant que peu ou pas de place à l'émergence ou à la continuité

de nouvelles initiatives. Cette concurrence peut aussi s'expliquer par la fragilité du domaine qui est encore en émergence ainsi que par une absence de lignes directrices ou de politiques publiques claires dans le domaine. En effet, il existe des normes très variables en termes de pratique, de formation et d'expertise; ce qui contribue à alimenter le doute que certains.es professionnels.elles entretiennent concernant leurs compétences réciproques. Malgré cette ambiance de compétition, la plupart de ces organisations partagent, en réalité, un cadre d'interprétation commun caractérisé par la non-violence, le vivre-ensemble et l'inclusion. De plus, lorsque la pression financière est moins importante et que les territoires ne

sont pas partagés, les collaborations sont plus faciles à établir.

Au Canada, les enjeux majeurs en lien avec la collaboration concernent surtout deux approches qui sont parfois conflictuelles: l'approche sécuritaire et l'approche psychosociale. En effet, dans le cadre de cette cartographie, il a été observé que ces deux approches sont perçues

comme étant en conflit par les intervenants.es, plus particulièrement par ceux.celles qui ont une formation psychosociale. Ce conflit se reproduit également à l'échelle organisationnelle, probablement en raison d'une perception que les missions et les mandats des organisations issues de ces deux secteurs sont opposés. Cette perception de conflit entre ces deux types de services a un impact négatif sur la collaboration inter-organisationnelle. Plus spécifiquement, les enjeux autour du partage de l'information posent un obstacle majeur à la collaboration entre ces deux secteurs. D'un côté, les forces de l'ordre ont des balises spécifiques autour du partage de renseignements. Ces balises visent à éviter des fuites d'informations qui pourraient menacer leurs enquêtes. D'autre part, les intervenants.es du secteur psychosocial suivent des règles strictes en termes de confidentialité et de respect de la vie privée et

Bien que les collaborations multisectorielles et inter-équipes soient largement souhaitées, elles semblent toutefois constituer un défi particulier dans le champ de l'intervention dans un contexte de radicalisation et d'extrémisme violent.

sont donc très réticents.es à l'idée de partager de l'information par crainte de la façon dont celle-ci sera utilisée par les services de police ou parce qu'ils.elles craignent que cela mène à la stigmatisation de certaines communautés. Seules les tables situationnelles et un autre organisme rencontré n'ont pas mentionné avoir des difficultés à gérer la question du partage d'informations entre le secteur psychosocial et sécuritaire. Ceci semble s'expliquer par l'existence préalable de liens de confiance et d'expériences positives entre les deux instances ainsi que par l'utilisation de balises très claires cadrant le partage d'informations.

Les enjeux spécifiques à la collaboration dans le domaine de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent sont un reflet du délicat équilibre entre, d'un côté, l'importance de veiller à la sécurité publique et nationale et, de l'autre, l'importance de la préservation d'un lien de confiance entre les communautés et les intervenants.es psychosociaux.ales.